

DURÉE

10,5 heures, soit 1 jour et demi

PRÉ-REQUIS

Bonne maîtrise de la langue française

INTERVENANT

Formateur qualifié

LIEU

Dans votre entreprise ou dans nos locaux

PUBLIC

- 12 personnes maximum
- Pour les PMR  nous consulter
- Personnels électricien sur ouvrage électriques dans différentes typologies de bâtiments et chantiers, appelées à réaliser les interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique.

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE

Aide-mémoire remis à chaque stagiaire

CERTIFICATION

Évaluation théorique par QCM
Évaluation pratique sur poste ou plateau technique
Titre d'habilitation proposé en fonction des résultats
Attestation de formation remise le dernier jour
Une évaluation de satisfaction sera demandée aux participants

Formation qualifiante à recycler tous les 3 ans

FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BP INTERVENTIONS SUR CHAINES PHOTOVOLTAIQUES

OBJECTIFS

- Appliquer les méthodes et procédures pour effectuer en sécurité, la pose, la manutention et la connexion de modules photovoltaïques sur un chantier.
- Réaliser en toute sécurité la connexion d'une chaîne PV.
- Intervenir en sécurité en cas de détérioration d'un isolant.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Alternance d'exposés théoriques et pratiques.
- Exercices pratiques orientés, repérage environnements/locaux à risques et matériels électriques du domaine de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque.
- Application des règles de sécurité pour la connexion de chaîne PV et la détérioration d'isolant.
- PC ou tablette, vidéoprojecteur, ressources multimédia.
- Installation PV, matériels et outils destinés au raccordement de l'installation.

BCF

ZAC de Brimont – 47550 BOE

06.70.60.35.60 - 06.73.09.58.86 817 559 941 R.C.S Agen

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72 47 01264 47
auprès du préfet de région Nouvelle-Aquitaine

PROGRAMME

- THEORIE

- o Connaissances générales

- L'analyse des risques
- Les effets du courant sur le corps
- Les zones d'environnement
- Les symboles d'habilitation
- La mise en sécurité d'un circuit
- L'utilisation des matériels
- Les équipements de protection
- La conduite à tenir en cas d'accident

- o Les installations électriques photovoltaïque

- Les matériels électriques BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque
- Les moyens de protection individuelle (l'identification, l'utilisation et la vérification)
- Les limites de l'habilitation BP
- La connexion d'une chaîne photovoltaïque
- Les règles de sécurité en cas de détérioration d'un isolant

- PRATIQUE

- o La formation pratique est réalisée sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant